



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300395-20240206-2214-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/02/2024
Date de mise en ligne : 16 février 2024

HF / Musée

DECISION MUNICIPALE DM_2024_023

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de Bègles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°06 de Délégation Générale du Conseil Municipal en date du 3 octobre 2023 enregistrée par les Services Préfectoraux le 4 octobre 2023,

- DECIDE -

ARTICLE 1 - De signer la convention de don avec l'association Empreintes et Arts, relative à la donation du fonds d'œuvres constitué par l'association à la Ville de Bègles, afin que celui-ci intègre les collections du musée de la Création Franche.

ARTICLE 2 - Cette décision sera soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du Conseil municipal.

Fait à Bègles, le 15/02/2024

Clément ROSSIGNOL PUECH



Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole